

Le contrat d'assurance-vie Himalia Patrimoine évolue et propose un fonds Croissance et de nouvelles orientations de gestion personnalisée

Lancé en 2021 par Generali Patrimoine, ce contrat d'assurance-vie voit son offre financière s'étoffer. Les Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP) et leur clientèle patrimoniale à hauts revenus et fort potentiel d'investissement ont désormais accès à un fonds Croissance de nouvelle génération, ainsi qu'à 8 nouvelles orientations de gestion personnalisée.

LES NOUVEAUTES DU CONTRAT EN 2022

L'offre financière du contrat d'assurance-vie Himalia Patrimoine, également disponible en version capitalisation, s'enrichit avec de nouvelles possibilités d'investissement.

En premier lieu, dans le cadre de la gestion libre, Himalia Patrimoine compte désormais un fonds Croissance de nouvelle génération : le fonds « G Croissance 2020 » lancé en 2020 par Generali. Pour mémoire, dès fin 2014, Generali a été précurseur sur le marché de l'assurance-vie en matière d'Eurocroissance en commercialisant le fonds « G Croissance 2014 ».

Conforme à la loi PACTE, le fonds « G Croissance 2020 » (proposant une garantie partielle en capital de 80 % à une échéance de 8 à 30 ans) constitue une solution de diversification et de modernisation par rapport aux enjeux actuels du marché de l'Épargne. La stratégie d'investissement de ce fonds repose sur une allocation d'actifs dynamique, diversifiée et durable avec l'intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) avec pour objectif principal d'instaurer une relance économique durable.

Autre nouveauté : le contrat Himalia Patrimoine, propose huit nouvelles orientations de gestion personnalisée qui s'ajoutent aux 21 déjà présentes. Ainsi, il est possible d'accéder à :

- Trois orientations gérées par la société de gestion La Financière de l'Echiquier
- Deux orientations gérées par la société de gestion Lazard Frères Gestion
- Trois orientations gérées par la société de gestion Rothschild & Co Asset Management Europe

UN CONTRAT, DEUX POSSIBILITES DE GESTION

Pour rappel, le contrat Himalia Patrimoine est accessible à partir d'1 M€ (ou 500 000 € en cas de mise en place de versements libres programmés dans le cadre de la gestion libre) et inclut deux modes de gestion pouvant être combinés : la gestion libre et la gestion personnalisée.



Le souscripteur peut décider de changer de gestion tout au long de la vie de son contrat.

La gestion libre :

Le souscripteur gère ses versements et arbitrages entre les différents supports en unités de compte du contrat, soit plus de 1 000 supports représentatifs des différentes classes d'actifs (Actions sous forme d'OPC ou de titres vifs, ETF, Obligations, Immobilier, Private Equity, ISR...), zones géographiques et secteurs d'activités, ainsi que le fonds en euros Actif Général de Generali Vie et désormais le fonds Croissance « G Croissance 2020 ».

Ce mode de gestion s'adresse aux épargnants possédant des connaissances en gestion de patrimoine et désirant gérer en toute autonomie la répartition de leur capital.

La gestion personnalisée ou gestion sous mandat :

Le souscripteur dispose d'une gestion « sur mesure » auprès d'une ou de plusieurs sociétés de gestion mandatées par Generali Vie en fonction de son profil d'investisseur, de ses objectifs et de son appétence au risque.

Au total, 29 orientations de gestion personnalisée gérées par les sociétés de gestion Amplegest, Auris Gestion, Generali Wealth Solutions, La Financière de l'Echiquier, Lazard Frères Gestion, Mirabaud & Cie (Europe) SA, Rothschild & Co Asset Management Europe et Sanso Investment Solutions sont proposées aujourd'hui au sein du contrat.

Chaque orientation de gestion personnalisée est accessible à partir de 300 000 €.

Services et garanties :

Au-delà de la gestion financière de son contrat, le souscripteur bénéficie d'un accompagnement et d'un reporting sur-mesure, ainsi que de toute l'expertise de Generali Patrimoine en matière de services en ligne, de la souscription du contrat avec signature électronique à sa gestion quotidienne.

Enfin, dans le cadre du contrat d'assurance-vie Himalia Patrimoine, différentes garanties de prévoyance sont également proposées en option en cas de décès de l'assuré : la garantie Plancher, la garantie Vie Universelle et la garantie Vie Entière.

Himalia Patrimoine est un contrat d'assurance-vie individuel, Himalia Patrimoine Capitalisation est un contrat de capitalisation, tous deux libellés en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification (fonds croissance) dont l'assureur est Generali Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers.

L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

L'investissement net de frais sur le fonds croissance G Croissance 2020 supporte un risque de perte en capital partiel à l'échéance. En cas de désinvestissement avant l'échéance, le risque de perte en capital peut être total ou partiel, les montants investis sur le fonds croissance G Croissance 2020 étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

Tout investissement (par versement ou par arbitrage) sur les supports en unités de compte (Actions) sont soumis à la Taxe sur les Transactions Financières. Ils feront l'objet d'un prélèvement complémentaire de 0,30 % du montant investi sur lesdits supports en unités de compte (selon la fiscalité applicable au 01 janvier 2021).



À PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaire d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 15,5 milliards d'euros en 2021 et propose à ses 7,8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises, une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs.

Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 000 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences ainsi que de ses réseaux de courtiers et intermédiaires. Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie.

Entreprise engagée, Generali France met la durabilité au cœur de sa stratégie avec pour ambition d'être un assureur, un investisseur, un employeur et un acteur responsable, en particulier au travers de sa fondation The Human Safety Net.

Plus d'informations sur [generali.fr](https://www.generali.fr)

Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

À PROPOS DU GROUPE GENERALI

Generali est l'un des plus grands groupes internationaux d'assurance et de gestion d'actifs. Fondé en 1831, il est implanté dans 50 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 75,8 milliards d'euros en 2021. Avec plus de 75 000 collaborateurs au service de 67 millions de clients à travers le monde, le Groupe occupe une position de leader en Europe et une place croissante en Asie et en Amérique latine. L'ambition de Generali est d'être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie, en leur proposant des solutions innovantes et personnalisées et en s'appuyant sur un réseau de distribution inégalé, une expérience client de premier ordre et ses capacités de distribution mondiale digitalisée.

Le Groupe a pleinement intégré le développement durable dans tous ses choix stratégiques, dans le but de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes tout en construisant une société plus juste et plus résiliente.

Plus d'informations sur [generali.com](https://www.generali.com)

Suivez notre actualité sur [Twitter](#)